

Annie Mathieu et Joël Michelin
IA-IPR Établissements et vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
documentalistes
Mesdames et Messieurs les conseillers principaux
d'éducation

S/C de

Mesdames et Messieurs les Proviseurs
Mesdames et Messieurs les Principaux
Mesdames et Messieurs les Directeurs



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne**

**IA-IPR EVS
Établissements et vie
scolaire**

Affaire suivie par :

Annie Mathieu
Courriel
annie.mathieu@ac-poitiers.fr

Joël Michelin
Courriel
joel.michelin@ac-poitiers.fr

Assistante administrative:
Sandrine Fourré
Téléphone
05 16 52 65 37
vie-scol@ac-poitiers.fr

Adresse postale
**22, rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex**

Mesdames et Messieurs les conseillers principaux d'éducation
Mesdames et Messieurs les professeurs documentalistes
Chères et Chers collègues,

**Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les
corps d'Inspection.**

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons en cette rentrée 2018, après un été qui, nous l'espérons, vous a apporté repos et satisfactions de tout ordre.

Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à ceux qui sont nouvellement nommés dans l'académie et à les assurer de l'attention que nous portons à la qualité de leur accueil au sein des équipes éducatives. Nous saluons également en particulier ceux qui, parmi vous, prendront leur retraite en cours d'année, que nous ne prenons pas toujours le temps de remercier comme il se doit le moment venu.

S'agissant des résultats obtenus à la session 2018 des examens du second degré : le baccalauréat affiche des résultats stables, supérieurs à la moyenne nationale pour les trois séries. En revanche, le Diplôme National du Brevet connaît un léger infléchissement. Nous remercions chacun d'entre vous pour son implication dans la formation et la préparation des candidats.

Certains d'entre vous accompagnent des pairs en difficulté, ou encore des professeurs stagiaires : nous mesurons régulièrement les effets positifs de votre implication et tenons à saluer la qualité de votre engagement.

Cette rentrée scolaire marque le début de la deuxième année de mise en œuvre du Projet Académique. Celui-ci fournit aujourd'hui le cadre local du déploiement des orientations ministérielles suivantes :

- *L'accent placé sur les enseignements fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) concerne chaque discipline à quelque niveau d'enseignement que ce soit. Cette priorité a toutefois donné lieu à des ajustements de programmes à l'école et au collège, pour le français, les mathématiques, l'éducation morale et civique. Les détails en seront abordés au sein des disciplines concernées.*
- *La personnalisation des parcours, qui prend les fondamentaux comme base, passe par l'accompagnement personnalisé au collège et au lycée et l'inclusion, qui vont de pair avec l'existence d'unités pédagogiques pour élèves à besoins éducatifs particuliers (ULIS, UPE2A), renforcées en cette rentrée dans l'académie. Cette personnalisation implique une aide construite à l'orientation qui prend place dans le cadre de l'accompagnement*

personnalisé. Le dispositif « Devoirs faits » entre pleinement dans cette logique d'accompagnement différencié selon les besoins des élèves.

- L'évaluation des besoins des élèves est nécessaire pour construire la personnalisation : entre les mois de septembre et octobre, les élèves de 6ème (mais aussi ceux de CP, CE1 et 2nde via les tests de positionnement) seront évalués de manière numérique. Les résultats des tests seront exploités, afin de constituer un guide aux premiers pas de l'accompagnement personnalisé, pour la réussite des élèves.
- La construction du principe de laïcité, la lutte contre le harcèlement, la transmission de la culture de l'égalité et du respect entre filles et garçons demeurent des objectifs majeurs qui doivent se diffuser au travers de tous les enseignements. Cette année verra par ailleurs se mettre en place les premières évolutions de la classe de 2^{nde}, dans le cadre de la Réforme du lycée (tests de positionnement, AP). Les corps d'inspection accompagneront les équipes, afin d'anticiper la préparation au nouveau baccalauréat général et technologique de 2021 et d'en prévoir les effets pédagogiques.

Enfin, comme chaque année, un ensemble de formations vous seront proposées par le Plan Académique de Formation, dont certaines porteront bien évidemment sur la réforme du lycée. Ce dernier constitue une des modalités de l'accompagnement prévu par le Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations. La Direction des Ressources Humaines pourra, à tout moment, proposer d'autres modalités d'accompagnement, en lien avec la Formation continue et avec l'Inspection Pédagogique Régionale.

Partie spécifique à destination des Conseillers principaux d'éducation et/ou des professeurs documentalistes titulaires et/ou contractuels

Cette lettre de rentrée est l'occasion de vous informer sur l'actualité qui vous mobilisera cette année :

- L'application de la loi sur les téléphones portables en collège (vous trouverez toutes les informations nécessaires sur PAIDEIA), ainsi que celle sur le RGDP feront l'objet d'une communication du DANé en GRAFPE et en GTA.
- La mise en œuvre du plan mercredi pourra impacter la vie scolaire en collège dans le cadre de la liaison école collège.
- La diffusion d'une culture partagée de la sécurité est plus que jamais un objectif prioritaire. Les mesures inscrites dans le cadre général du Plan Vigipirate et de l'instruction interministérielle du 12 avril 2017 constituent un cadre pour tous les acteurs qui contribuent à la sécurité des établissements.
- En lycée, nous serons attentifs à l'impact de la mise en place de la réforme progressive du baccalauréat sur vos missions : Mise en place des évaluations, accompagnement à l'orientation, AP...
- Les conclusions et propositions de la mission sur les internats, confiée à Jean-Yves Gouttebel et Marc Foucault par le ministre de l'éducation nationale, seront rendues à l'automne 2018. Les CPE des établissements comportant un internat seront à nouveau réunis cette année pour finaliser leurs projets d'internat. Ces projets, qui doivent contribuer à mettre plus encore les internats au service de la réussite des élèves dans tous les territoires seront recensés par la « mission internat » pilotée par Marie-Christine Hébrard, DASEN 16.
- La formation des ASSEDUS nouvellement recrutés se poursuit cette année. Les établissements ont d'ores et déjà reçu le courrier d'information permettant d'inscrire leurs ASSEDU à la formation dispensée à partir de l'automne. Celle-ci comprendra une demi-journée sur la gestion de crise
- Les objectifs assignés à la vie lycéenne et collégienne sont plus que jamais d'actualité : former des citoyens responsables, encourager l'autonomie et l'esprit critique, favoriser l'engagement et promouvoir les pratiques participatives, prendre en compte l'opinion des jeunes dans la vie des établissements.

- L'attention apportée au développement de la démocratie collégienne et lycéenne se poursuit. Dans le prolongement de la mise en place des CVC qui doit permettre aux collégiens de s'investir dans la vie de leur établissement, la toute récente circulaire sur les instances de la vie lycéenne est le texte de référence pour cette rentrée ([circulaire n° 2018-098 du 20-8-2018](#)), elle redonne le sens des instances et les règles des élections. Cette circulaire souligne en particulier l'importance de la parité et la nécessité de crédibiliser la parole des élus au CVL. Tous les documents permettant d'alimenter la réflexion de chacun sur les CVC et les CVL, de préparer les élections seront déposés sur le site Paideia des CPE.
- L'animation des sites Internet dédiés aux CPE et aux professeurs documentalistes demande une mobilisation plus importante. Nous remercions les webmasters : Julie Javelas pour les professeurs documentalistes et Stéphane Bravard pour les CPE ainsi que les membres des comités éditoriaux qui contribuent à l'animation du site. Il serait souhaitable que d'autres bonnes volontés rejoignent le groupe afin d'en relayer la dynamique.

La mise en place du PPCR cette année nous a amenés à rencontrer une trentaine de CPE et ou de professeurs documentalistes.

A l'issue de ces rendez-vous, nous avons constaté que la dynamique d'élaboration des projets de service était lancée et que certains CPE avaient saisi l'opportunité de la relance des projets d'établissement pour contribuer à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement. Il en a été de même chez les professeurs documentalistes pour le projet de service du CDI et pour la politique documentaire et informationnelle de l'établissement. Différentes actions au PAF permettront de soutenir cette année cette dynamique et favoriseront la diffusion de ces bonnes pratiques.

Pour l'année 2018 2019, ce sera à nouveau une trentaine de CPE et/ou de professeurs documentalistes éligibles aux trois rendez-vous de carrière qui seront visités. Nous profiterons de nos prochains temps de rencontre pour conseiller les intéressés sur la conduite de ces rendez-vous et tirer quelques constats de la campagne 2017-2018 pour guider les pratiques existantes.

Comme chaque année, de nouveaux contractuels ont été recrutés. Les chargés de missions accompagnent leur prise de fonction et leur formation.

Pour mener à bien l'accompagnement des titulaires et des contractuels, il y a cette année du changement :

- Côté IA-IPR : Annie Mathieu prendra prochainement une nouvelle mission au rectorat. Elle sera suppléée par un faisant fonction en cours de recrutement. Celui-ci travaillera avec Joël Michelin, qui par ailleurs assure les fonctions de délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE).
- Côté chargés de mission pour les CPE : Xavier Gibouin remplacera le départ d'Ali Moussaoui (lauréat du concours de personnels de direction) en priorité sur les départements 79 et 86. Il travaillera avec Séverine Pichonnet chargée des départements 16 et 17 en priorité. Xavier Gibouin assurera également sa mission de formateur référent des stagiaires CPE qui sont au nombre de 7 cette année, en lien avec Stéphane Bravard, responsable de la formation des CPE à l'ESPE.
- Côté chargés de mission pour les professeurs documentalistes : l'équipe reste inchangée. Dovi Dom (départements 17 et 16) travaillera avec Véronique Chaine (département 79 et 86) qui est également la nouvelle coordonnatrice du CLEMI et Hélène Pantéris (département 16) qui est également IAN. Ils assureront la formation de nos 5 stagiaires et de nos 8 collègues en poste adapté.

Nous en profitons pour saluer les lauréats des concours, mais également ceux du concours de personnels de direction (4 CPE), les collègues, tuteurs, formateurs qui s'investissent dans les GRAFPE, GTA, GTL, la formation des AED, les comités éditoriaux et les différents groupes de travail et qui constituent également de précieux relais pour vous. Nous rappelons que les nouveaux sont les bienvenus et que ceux qui veulent aller plus loin dans la formation peuvent s'inscrire au CAFFA.

Pour vous accompagner dans votre carrière et dans ces missions, Vous trouverez joint à ce courrier la liste des stages du PAF proposés par les IA-IPR EVS, par CANOPÉ ainsi que ceux destinés aux tuteurs. Nous vous invitons à visiter sur l'application GAIA également les domaines non disciplinaires qui présentent de nombreuses propositions concernant le climat scolaire, l'adolescent, les élèves à BEP, les parcours éducatifs, les relations école famille, les valeurs de la république, l'action culturelle, l'éducation aux médias, etc.

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues, stagiaires, contractuels, détachés, titulaires. Nous nous réjouissons de vous retrouver très prochainement dans nos dispositifs territoriaux d'animation, et, en attendant, nous vous souhaitons une rentrée dynamique et créative, avec l'assurance de notre soutien.



Annie MATHIEU



Joël MICHELIN

**Annexe
PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION 2018-2019**

CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION – CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Préparation aux concours interne et réservé	18A0130815
Groupe d'analyse des situation professionnelle (ASP/JP Obin)	18A0130834
Projet de service et management vie scolaire	18A0130837
Mise en œuvre de la politique éducative de l'établissement	18A0131059
Communication bienveillante et vie scolaire initiation	18A01301056
Communication bienveillante et vie scolaire entraînement – FIL ECLORE	18A0130146 – 147-148-149
Le droit de la vie scolaire	18A0130840
Répondre aux attentes à la laïcité	18A0130655
Formation des référents vie lycéenne	18A0130690
Formation de formateurs Gestes Qui Sauvent	18A0130635

CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION – PUBLIC DÉSIGNÉ

GRAFPE académique	18A0130816
Développement du Site Internet – Groupe d'appui	18A0130817
Tuteurs : accompagner un fonctionnaire stagiaire	18A0130839
Développer un vivier de formateurs ASP (Méthode JP Obin)	18A0130842
Construire le projet éducatif de l'internat	18A0130836
Prise de fonction des FSTG et des contractuels	18A0130594
Néo tuteurs	18A0130600
AED – SUR INSCRIPTION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT Formation des Assistants d'éducation	18A0130593

PROFESSEURS DOCUMENTALISTES – CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Préparation aux concours interne et réservé	18A0130950
Préparation à l'oral du CAPES externe	18A0130974
Accompagner les pratiques informationnelles des élèves	18A0130931
Culture de l'information et évaluation	18A0130951
Pédagogie de projet au CDI au service de l'EMI	18A0130994
Elaborer une politique documentaire	18A0130975
Nouveaux documentalistes et solutions documentaires - CANOPÉ	18A0130604
Projet de CDI à partir de la base documentaire - CANOPÉ	18A0130960
L'évolution des espaces et des ressources - CANOPÉ	18A0130957

PROFESSEURS DOCUMENTALISTES – PUBLIC DÉSIGNÉ

Groupe technique académique - GTA	18A0130993
Développement du Site Internet – Groupe d'appui	18A0130954
Tuteurs : accompagner un fonctionnaire stagiaire	18A0131173
Prise de fonction des FSTG et des contractuels	18A0130585